

ZONE A : EPINAL SUD	15
ZONE B : EPINAL NORD	16
ZONE C : EPINAL CENTRE	17
ZONE D : BRUYERES – EPINAL	18
ZONE E : RAMBERVILLERS – EPINAL	19
ZONE F : BRUYERES – RAMBERVILLERS – ST DIE DES VOSGES	20
ZONE G : SAINT DIE DES VOSGES.....	21
ZONE H : GERARDMER – SAINT DIE DES VOSGES.....	22
ZONE I : GERARDMER – REMIREMONT.....	23
ZONE J : REMIREMONT	24
ZONE K : MIRECOURT	25
ZONE L : MIRECOURT – NEUFCHATEAU	26
ZONE M : NEUFCHATEAU.....	27
ZONE N : NEUFCHATEAU - EPINAL – MIRECOURT	28
ZONE MIXTE : MIRECOURT – VANDOEUVRE LES NANCY	29

Vous habitez dans la ZONE EPINAL SUD

COLLEGES DE :

BAINS-LES-BAINS : ensemble des communes du secteur

XERTIGNY : ensemble des communes du secteur

EPINAL : Clemenceau : communes :
AYDOILLES, DOGNEVILLE, LONGCHAMP, LA BAFFE, DEYVILLERS, FONTENAY, VAUDEVILLE,
DIGNONVILLE, JEUXEY

EPINAL : Jules Ferry : commune : DINOZE

ELOYES: communes : ARCHES, ARCHETTES

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE CLAUDE GELLE EPINAL

ou

LYCEE PIERRE MENDES FRANCE EPINAL

(En cas de demande excédentaire pour cet établissement, la priorité d'affectation dans ce lycée sera donnée aux élèves ayant choisi le couple d'enseignement CIT + SI)

**Vous formulerez un vœu pour chacun de vos 2 lycées de proximité, par ordre de priorité.
L'affectation se fera en fonction des capacités d'accueil.**

Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration

Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur.**

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Claude Gellée et Lycée Pierre Mendès France)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Claude Gellée et Lycée Pierre Mendès France)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lopicque EPINAL
2 nd e spécifique Hôtellerie	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 nd es Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 nd e section internationale langue anglaise	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3^{ème}»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

Vous habitez dans la ZONE EPINAL NORD

COLLEGES DE :

CHARMES : ensemble des communes du secteur
CHATEL SUR MOSELLE : ensemble des communes du secteur
GOLBEY : ensemble des communes du secteur
THAON LES VOSGES : ensemble des communes du secteur
EPINAL : Clemenceau : commune :
RENAUVOID
EPINAL : Jules Ferry : commune :
CHANTRAINE

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE LOUIS LAPICQUE EPINAL

ou

LYCEE PIERRE MENDES FRANCE EPINAL

(En cas de demande excédentaire pour cet établissement, la priorité d'affectation dans ce lycée sera donnée aux élèves ayant choisi le couple d'enseignement CIT + SI)

**Vous formulerez un vœu pour chacun de vos 2 lycées de proximité, par ordre de priorité.
L'affectation se fera en fonction des capacités d'accueil.**

**Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration
Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées**

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur.**

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Louis Lapicque et Lycée Pierre Mendès France)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Louis Lapicque et Lycée Pierre Mendès France)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lapicque EPINAL
2 nd e STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 nd es Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 nd e section internationale langue anglaise	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3^{ème}»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

Vous habitez dans la ZONE EPINAL CENTRE

COLLEGES DE :

EPINAL : Clemenceau : commune : EPINAL
EPINAL : Jules Ferry : commune : EPINAL
EPINAL : Saint Exupéry : commune : EPINAL

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE CLAUDE GELLE EPINAL

LYCEE LOUIS LAPICQUE EPINAL

LYCEE PIERRE MENDES FRANCE EPINAL

(En cas de demande excédentaire pour cet établissement, la priorité d'affectation dans ce lycée sera donnée aux élèves ayant choisi le couple d'enseignement CIT + SI)

Vous formulerez un vœu pour chacun de vos 3 lycées de proximité, par ordre de priorité.

L'affectation se fera en fonction des capacités d'accueil.

Le 1^{er} vœu sera satisfait si la capacité d'accueil globale de l'établissement demandé le permet.

Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration

Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur.**

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Claude Gellée, Lycée Louis Lapicque et Lycée Pierre Mendès France)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Claude Gellée, Lycée Louis Lapicque et Lycée Pierre Mendès France)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lapicque EPINAL
2 ^{de} STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 ^{des} Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 ^{de} section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3^{ème}»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

Vous habitez dans la ZONE BRUYERES - EPINAL

COLLEGE DE :

BRUYERES : communes :

BEAUMENIL, CHAMP-LE-DUC, CHARMOIS Dt BRUYERES, CHENIMENIL, FIMENIL, FREMIFONTAINE, DEYCIMONT, DOCELLES, FAYS, GIRECOURT-SUR-DURBION, GRANDVILLERS, GUGNECOURT, LAVAL-SUR-VOLOGNE, LEPANGES-SUR-VOLOGNE, MEMENIL, LA NEUVEVILLE-DEVANT-LEPANGES, LE ROULIER Dt BRUYERES, PREY, PIERREPONT SUR L'ARENTELE, VIMENIL, XAMONTARUPT

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE J. LURÇAT BRUYERES

Vous n'avez qu'un vœu à formuler

Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration

Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur**.

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée Jean Lurçat)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée Jean Lurçat)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Création et Innovation Technologique + Sciences de l'Ingénieur (2x1h30)	Lycée Pierre Mendès France EPINAL
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lopicque EPINAL
2 nd e STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 nd es Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 nd e section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3ème»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

Vous habitez dans la ZONE RAMBERVILLERS - EPINAL

COLLEGE DE :

RAMBERVILLERS : communes :
DESTORD, PADOUX, VOMECOURT, DOMPIERRE, SERCOEUR

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE J. LURÇAT BRUYERES

Vous n'avez qu'un vœu à formuler

*Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration
Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées*

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur**.

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée Jean Lurçat)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée Jean Lurçat)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Création et Innovation Technologique + Sciences de l'Ingénieur (2x1h30)	Lycée Pierre Mendès France EPINAL
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lopicque EPINAL
2 ^{de} STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 ^{des} Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 ^{de} section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3ème»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

Vous habitez dans la ZONE BRUYERES - RAMBERVILLERS - SAINT DIE DES VOSGES

COLLEGES DE :

BRUYERES : communes :

BELMONT-SUR-BUTTANT, , BOIS-DE-CHAMP, BROUVELIEURES, BRUYERES, DOMFAING, LES ROUGES-EAU, LE ROULIER Dt
BRUYERES, MORTAGNE, PIERREPONT-SUR-L'ARENTELE, VERVEZELLE

CORCIEUX : communes :

BIFFONTAINE, CORCIEUX, LA CHAPELLE-DT-BRUYERES, LA HOUSIERE, LES POULIERES, VIENVILLE

GRANGES SUR VOLOGNE: ensemble des communes du secteur

RAMBERVILLERS : communes :

ANGLEMONT, AUTREY, BAZIEN, BRU, BULT, CLEZENTAIN, DEINVILLERS, DOMPTAIL, DONCIERES, FAUCONCOURT, HAILLAINVILLE,
HARDANCOURT, HOUSSERAS, JEANMENIL, MENARMONT, MENIL-SUR-BELVITTE, MOYEMONT, NONZEVILLE, NOSSONCOURT,
ORTONCOURT, , RAMBERVILLERS, ROMONT, ROVILLE-AUX-CHENES, SAINTE-BARBE, SAINTE-HELENE, SAINT-BENOIT-LA-
CHIPOTTE, SAINT-GENEST, SAINT-GORGON, SAINT-AURICE-SUR-MORTAGNE, SAINT-PIERREMONT, XAFFEVILLERS

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE J. LURÇAT BRUYERES

Vous n'avez qu'un vœu à formuler

Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration

Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur**.

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée Jean Lurçat)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée Jean Lurçat)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Création et Innovation Technologique + Sciences de l'Ingénieur (2x1h30)	Lycée Baumont SAINT DIE DES VOSGES
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lopicque EPINAL
2 nd e STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 nd es Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 nd e section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	École d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3ème»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

Vous habitez dans la ZONE SAINT DIE DES VOSGES

COLLEGES DE :

FRAIZE : ensemble des communes du secteur
PROVENCHERES SUR FAVE : ensemble des communes du secteur
RAON L'ETAPE : ensemble des communes du secteur
SAINT DIE DES VOSGES : Jules Ferry : ensemble des communes du secteur
SAINT DIE DES VOSGES : Souhait : ensemble des communes du secteur
SAINT DIE DES VOSGES : Vautrin Lud : ensemble des communes du secteur
SENONES : ensemble des communes du secteur

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE JULES FERRY SAINT DIE DES VOSGES ou LYCEE GEORGES BAUMONT SAINT DIE DES VOSGES

(En cas de demande excédentaire pour cet établissement, la priorité d'affectation dans ce lycée sera donnée aux élèves ayant choisi le couple d'enseignement CIT + SI)

**Vous formulerez un vœu pour chacun de vos 2 lycées de proximité, par ordre de priorité.
L'affectation se fera en fonction des capacités d'accueil.**

**Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration
Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées**

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur.**

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Jules Ferry et Lycée Georges Baumont)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Jules Ferry et Lycée Georges Baumont)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :

Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lopicque EPINAL
2 nd e STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 nd es Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 nd e section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :

Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3^{ème}»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

COLLEGES DE :

GERARDMER : ensemble des communes du secteur

CORCIEUX : communes :
LES ARRENTES DE CORCIEUX, GERBEPAL

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE LA HAIE GRISSELLE GERARDMER

Vous n'avez qu'un vœu à formuler

*Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration
Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées*

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

*Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur.***

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée La Haie Griselle)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée La Haie Griselle)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Création et Innovation Technologique + Sciences de l'Ingénieur (2x1h30)	Lycée Baumont SAINT DIE DES VOSGES
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lopicque EPINAL
2 nd e STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 nd es Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 nd e section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3ème»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

COLLEGES DE :

VAGNEY : communes :
ROCHESSON, SAPOIS

LE THOLY : ensemble des communes du secteur

CORNIMONT – Site de LA BRESSE : ensemble des communes du secteur

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE LA HAIE GRISELLE GERARDMER

ou

LYCEE ANDRE MALRAUX REMIREMONT

(En cas de demande excédentaire pour cet établissement, la priorité d'affectation dans ce lycée sera donnée aux élèves ayant choisi le couple d'enseignement CIT + SI)

**Vous formulerez un vœu pour chacun de vos 2 lycées de proximité, par ordre de priorité.
L'affectation se fera en fonction des capacités d'accueil.**

Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration

Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur.**

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée La Haie Griselle et Lycée André Malraux)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée La Haie Griselle et Lycée André Malraux)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lopicque EPINAL
2 nd e STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 nd es Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 nd e section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3ème»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

Vous habitez dans la ZONE REMIREMONT

COLLEGES DE :

CORNIMONT : ensemble des communes du secteur
REMIREMONT : Charlet : ensemble des communes du secteur
REMIREMONT : Le Tertre : ensemble des communes du secteur
RUPT SUR MOSELLE : ensemble des communes du secteur
LE THILLOT : ensemble des communes du secteur
VAGNEY : communes :
BASSE-SUR-LE-RUPT, LE SYNDICAT (sauf JULIENRUPT), GERBAMONT VAGNEY
ELOYES : communes : ELOYES, JARMENIL, POUXEUX
VAL D'AJOL – PLOMBIERES LES BAINS : ensemble des communes du secteur

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE MALRAUX REMIREMONT

Vous n'avez qu'un vœu à formuler

*Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration
Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées*

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur**.

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée André Malraux)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée André Malraux)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lopicque EPINAL
2 nd e STHR	Lycée JBS Charlin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 nd es Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 nd e section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3^{ème}»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

Vous habitez dans la ZONE MIRECOURT

COLLEGES DE :

MIRECOURT : ensemble des communes du secteur

VITTEL : ensemble des communes du secteur

DOMPAIRE : ensemble des communes du secteur

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE JEAN-BAPTISTE VUILLAUME MIRECOURT

Vous n'avez qu'un vœu à formuler

Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration

Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur**.

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée Jean-Baptiste Vuillaume)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée Jean-Baptiste Vuillaume)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lapique EPINAL
2 nd e STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 nd es Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 nd e section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3ème»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

COLLEGE DE :

CONTREXEVILLE : ensemble des communes du secteur

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE JEAN-BAPTISTE VUILLAUME MIRECOURT

(En cas de demande excédentaire pour cet établissement, la priorité d'affectation dans ce lycée sera donnée aux élèves ayant choisi le couple d'enseignement CIT + SI)

ou

LYCEE PIERRE ET MARIE CURIE NEUFCHATEAU

**Vous formulerez un vœu pour chacun de vos 2 lycées de proximité, par ordre de priorité.
L'affectation se fera en fonction des capacités d'accueil.**

*Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration
Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées*

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur.**

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Jean-Baptiste Vuillaume et Lycée Pierre et Marie Curie)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Jean-Baptiste Vuillaume et Lycée Pierre et Marie Curie)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lopicque EPINAL
2 ^{de} STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 ^{des} Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 ^{de} section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3^{ème}»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

Vous habitez dans la ZONE NEUFCHATEAU

COLLEGES DE :

CHATENOIS : ensemble des communes du secteur

LAMARCHE : ensemble des communes du secteur

LIFFOL LE GRAND : ensemble des communes du secteur

NEUCHATEAU : ensemble des communes du secteur

HAUTE MARNE (dont les élèves sont scolarisés dans un collège vosgien) : communes :
AILLANVILLE, LIFFOL-LE-PETIT, LAFAUCHE, PREZ-SOUS-LAFAUCHE, ORQUEVAUX

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE PIERRE ET MARIE CURIE NEUFCHATEAU

Vous n'avez qu'un vœu à formuler

*Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration
Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées*

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur**.

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée Pierre et Marie Curie)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} vœu pour le lycée de proximité cité en affectation prioritaire (Lycée Pierre et Marie Curie)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Création et Innovation Technologique + Sciences de l'Ingénieur (2x1h30)	Lycée Jean Baptiste Vuillaume MIRECOURT
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lapicque EPINAL
2 ^{nde} STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 ^{ndes} Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 ^{nde} section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3ème»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

COLLEGE DE :

MONTHUREUX SUR SAONE – DARNEY : *ensemble des communes du secteur*

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE CLAUDE GELLE EPINAL

LYCEE JEAN-BAPTISTE VUILLAUME MIRECOURT

(En cas de demande excédentaire pour cet établissement, la priorité d'affectation dans ce lycée sera donnée aux élèves ayant choisi le couple d'enseignement CIT + SI)

LYCEE PIERRE ET MARIE CURIE NEUFCHATEAU

Vous formulerez un vœu pour au moins un de vos 3 lycées de proximité.

L'affectation se fera en fonction des capacités d'accueil.

Le 1^{er} vœu sera satisfait si la capacité d'accueil globale de l'établissement demandé le permet.

Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration

Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

*Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur.***

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Claude Gellée, Lycée Jean-Baptiste Vuillaume et Lycée Pierre et Marie Curie)

2/ Cas spécifiques :

L'inscription dans certains enseignements d'exploration ou parcours spécifiques est soumise à un classement des candidatures sur profil scolaire.

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Claude Gellée, Lycée Jean-Baptiste Vuillaume et Lycée Pierre et Marie Curie)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Louis Lopicque EPINAL
2 nd e STHR	Lycée JBS Chardin GERARDMER
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 nd es Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 nd e section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3^{ème}»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**

**Vous habitez en Meurthe et Moselle
dans la zone mixte MIRECOURT – VEZELISE**

COLLEGES DE :

MIRECOURT : communes : Aboncourt, Beuvezin, Bouzanville, Courcelles et Diarville
VEZELISE : communes traversées par les D904 ou D9 ou se situant au Sud de ces deux voies de circulation :
Fraisnes en Saintois, Housséville

AFFECTATION PRIORITAIRE

LYCEE JEAN-BAPTISTE VUILLAUME MIRECOURT

(En cas de demande excédentaire pour cet établissement, la priorité d'affectation dans ce lycée sera donnée aux élèves ayant choisi le couple d'enseignement CIT + SI)

ou, en cas d'absence de place au lycée de Mirecourt

LYCEE JACQUES CALLOT VANDOEUVRE LES NANCY

**C'est pourquoi vous formulerez un vœu pour chacun des 2 lycées de proximité.
L'affectation se fera en fonction des capacités d'accueil.**

*Vous préciserez sur le dossier d'affectation vos enseignements d'exploration
Vous pourrez également lors de votre inscription définitive faire le choix d'une option facultative parmi celles proposées*

1/ Enseignements d'exploration non proposés dans votre lycée de proximité :

Les capacités d'accueil de certains lycées proposant d'autres enseignements d'exploration permettent parfois d'affecter des élèves ne relevant pas de leur secteur.

Si votre enfant souhaite découvrir un enseignement d'exploration non proposé dans votre lycée de proximité, vous pouvez formuler un vœu pour un autre établissement. Votre demande ne pourra être prise en compte que **sur places vacantes après affectation des ayants droit de secteur.**

Vous devez nécessairement formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Jean-Baptiste Vuillaume et Lycée Jacques Callot)

2/ Cas spécifiques :

Les capacités d'accueil sont limitées. La candidature peut donc être refusée. Si votre enfant postule pour un de ces parcours, vous devez alors formuler un 2^{ème} et un 3^{ème} vœu pour les lycées de proximité cités en affectation prioritaire (Lycée Jean-Baptiste Vuillaume et Lycée Jacques Callot)

Enseignements d'exploration ou Parcours spécifiques :	
Santé Social + Biotechnologies (2x1h30)	Lycée Varocquaux TOMBLAINE
2 nd e STHR	Lycée Stanislas VILLERS LES NANCY
Création et Culture Design (6h)	Lycée Loritz NANCY
EPS (5h)	Lycée Georges de la Tour NANCY
2 nd es Bi-nationales : Sections ABIBAC, BACHIBAC et ESABAC 2 nd e section internationale britannique	Plusieurs Lycées possibles (cf. circulaire académique)

3/ Recrutement départemental :

Enseignements d'exploration :	
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole de Pixérécourt MALZEVILLE
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Lycée agricole MIRECOURT
Ecologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable (3h)	Ecole d'horticulture et du paysage de Roville aux Chênes (privé – Ministère de l'Agriculture)

**Vous retrouverez l'offre complète d'enseignement de vos lycées dans votre guide ONISEP «Après la 3^{ème}»
Pour toutes questions particulières, vous pouvez vous adresser au CIO de votre secteur.**